

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 96 (1913)

Vereinsnachrichten: Rapport du Comité central de la Société helvétique des Sciences
naturelles pour l'année 1912-1913

Autor: Sarasin, Ed.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport du Comité central
de la Société helvétique des Sciences naturelles
pour l'année 1912-1913
par Ed. SARASIN, président.

Messieurs et chers Collègues,

Vous vous joindrez à nous, au début de ce rapport, pour adresser au haut Conseil fédéral et aux Chambres l'expression de notre reconnaissance pour le puissant intérêt qu'ils témoignent en toute occasion aux différentes œuvres scientifiques qui se poursuivent dans notre chère patrie suisse, au développement de l'enseignement supérieur des Sciences et à notre Société en particulier, à laquelle ils accordent si généreusement leur appui financier. Nous leur exprimons tout spécialement notre sympathie pour la perte qu'ils ont faite et le pays avec eux dans la personne de M. le Conseiller fédéral Perrier, qui, pendant son court passage au Département de l'Intérieur nous a donné plus d'une preuve de la bienveillance toute particulière qui l'animait vis-à-vis de la Société helvétique.

Nous avons eu aussi des deuils à déplorer au sein même de notre association. La mort qui creuse chaque année des vides dans nos rangs nous a enlevé, cette année, deux membres honoraires, Hermann Ebert, professeur de physique à la « Technische Hochschule », de Munich, qui entretenait avec plusieurs d'entre nous des rapports amicaux, et Heinrich Weber, le très savant professeur de mathématiques à l'université de Strasbourg, et puis seize membres ordinaires dont les noms vous seront lus tout à l'heure et parmi lesquels celui de Fritz Burckhardt, cet aimable et si dévoué collègue qui fut membre du

Comité central de 1874 à 1880 et comme tel membre du Sénat, frappera plus douloureusement vos oreilles. A tous ces amis qui ne sont plus nous adressons un suprême adieu.

Et maintenant, chers Collègues, nous devons vous exposer la marche de notre Société pendant l'exercice écoulé et les questions très multiples dont votre Comité central a eu à s'occuper.

Vœux des Sociétés cantonales

Pour donner plus d'importance à la Commission préparatoire formée des délégués des Sociétés cantonales et pour associer plus étroitement celles-ci à l'activité des divers organes de la Société mère, le Comité central les a invitées à lui adresser à l'avance, pour étude, tous les vœux qu'elles pourraient avoir à formuler pour la bonne marche de la Société helvétique. Aucune d'elles n'a répondu jusqu'ici à notre désir, mais nous tenons à les assurer encore que toute demande ou toute proposition venant de leur part sera examinée avec le plus grand empressement par le Comité central.

Publication des Actes

Le Comité central a pris, en ce qui concerne la publication des *Actes*, quelques dispositions nouvelles que vous aurez approuvées, pensons-nous. Il a supprimé la notion de volumes I et II chaque année, la considérant comme une source d'erreur pour les citations. Une publication bien ordonnée doit présenter des volumes en série continue, comme le Comité central a l'intention de le faire à partir de la 1^{re} année du II^{me} siècle de notre Société. La division en deux parties, brochées à part, a été maintenue, mais la classification des matériaux a subi quelques modifications, la première de ces deux parties étant devenue exclusivement administrative, la seconde scientifique. Ces deux parties ne seront plus, à l'avenir, vendues séparément.

Admission de la Société entomologique suisse comme section

La Société entomologique suisse nous a adressé en date du 4 décembre 1912 la demande d'être admise comme section de notre Société. Bien que les études sur lesquelles porte son activité constituent une branche bien spéciale de la Science qui est déjà représentée au sein de notre association par la Société zoologique suisse, nous avons pensé qu'il convenait d'accueillir favorablement cette demande et après le Sénat qui s'est déclaré d'accord nous demanderons à l'Assemblée générale d'admettre définitivement, à son tour, la Société entomologique suisse comme section de la Société helvétique des Sciences naturelles, en nous félicitant avec vous de l'entrée de ce nouveau membre dans notre grande famille et en lui souhaitant une cordiale bienvenue parmi nous.

Legs et Monument Forel

Nous vous avons annoncé l'année dernière le legs de 500 fr. fait à notre Société par l'un de ceux qui l'ont le mieux servie et le plus aimée, F.-A. Forel. Nous avons pensé entrer dans vos intentions et dans celles du généreux légataire en attribuant ce legs à la Commission des glaciers aux travaux de laquelle il s'est particulièrement intéressé.

La Société vaudoise des Sciences naturelles ayant pris l'initiative d'élever un monument à Forel à l'Université de Lausanne, de nombreux membres de notre Société ont tenu à s'associer à cet hommage rendu au collègue regretté. Ce fut pour nous une indication et nous avons demandé à notre tour à la Société vaudoise de se joindre à nous pour placer aux lieux mêmes où s'est écoulée cette noble vie, près de sa demeure, dans cette station de Morges de laquelle il a fait ses belles recherches sur le Léman et sur la grève même de ce lac, de son lac, un témoin de cette grande activité scientifique, et ce témoin ne pourrait être autre dans notre pensée qu'un bloc

erratique, avec inscription, rappelant par sa nature même une autre branche de cette activité, l'étude des glaciers. La Société vaudoise nous procurera toutes facilités pour l'exécution de ce projet, qui aura, nous en sommes certains, votre pleine approbation.

Publication des œuvres d'Euler

Cette publication n'a pas laissé que de causer dans le cours du dernier exercice de sérieuses préoccupations au Comité central comme à la Commission. Au lendemain du jour où il avait pris en mains ses fonctions, le président de cette Commission, M. le Dr Fr. Sarasin demanda à venir nous exposer les difficultés inattendues en présence des quelles il se trouvait pour la réalisation de cette grande entreprise, difficultés que nous avons soumises avec lui à un examen approfondi.

Par suite de diverses circonstances qui n'avaient pu être prévues lors de l'élaboration du plan d'ensemble de cette publication et de l'évaluation de la dépense totale qu'elle devait entraîner, il se trouve que celle-ci devra être presque doublée et de 450,000 fr. prévus être estimée maintenant à 900,000 fr. environ.

Il y a plusieurs causes à cette majoration considérable du coût de la publication. La principale est l'ampleur beaucoup plus grande qu'elle a prise par la force des choses, indépendamment presque de la volonté de la Commission, par suite surtout d'apports considérables de matériaux à elle inconnus, en première ligne de manuscrits importants très généreusement mis à sa disposition par l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg à laquelle nous devons tant déjà pour son généreux appui. En second lieu il a fallu donner aux annotations des rédacteurs, qui sont une des parties importantes de l'œuvre, une étendue beaucoup plus grande. Enfin la Commission a dû se décider à adopter un format et des caractères qui fussent mieux en rapport avec la grandeur de l'œuvre que ceux choisis tout d'abord. Ces trois causes réunies entraînaient forcément une augmentation du nombre prévu des volumes qui de 40 à 45

au début s'élèvera maintenant suivant les dernières et plus exactes évaluations à 70.

En outre les frais de rédaction et de préparation pour la mise en composition sont très considérables, ainsi pour de nombreux manuscrits qu'il s'agit de ménager on est obligé d'en photographier chaque page. On s'explique facilement de la sorte que la dépense totale soit sensiblement doublée. Mais il n'y a pas là motif à découragement et déjà la Commission qui a assumé cette grande tâche et son dévoué président en particulier se sont mis franchement en face de cette situation, décidés à en vaincre les difficultés et à apporter à l'exécution de cette publication toutes les économies compatibles avec sa pleine réussite, ainsi en abaissant à 700 le chiffre du tirage et en limitant, suivant les ressources disponibles, le nombre des volumes publiés par année, pour réduire le déficit annuel et faciliter aux souscripteurs le payement de leur abonnement. Le comité de rédaction a le premier donné l'exemple en abandonnant volontairement une partie de ses honoraires et la maison éditrice en faisant une concession sur les frais d'impression.

De son côté, le président désirant parer à l'épuisement du fonds Euler qui a à supporter un déficit de 4 à 5000 fr. par volume sorti de presse, a provoqué la création d'une Société auxiliaire de ce fonds et formée des souscripteurs s'engageant à verser une contribution annuelle de 10 fr. ou plus. Un pressant appel est adressé aux membres de la Société helvétique, qui y répondront certainement en grand nombre, pour marquer le puissant intérêt qu'ils portent à la grande entreprise dont notre Société s'est rendue responsable vis-à-vis du monde savant. Grâce au concours de toutes ces bonnes volontés celle-ci saura se montrer digne de la confiance que la Science de tous les pays lui a accordée et dont deux des principales Académies promotrices, celles de Saint-Petersbourg et de Berlin lui ont récemment encore renouvelé l'assurance dans les termes les plus encourageants pour elle et pour sa vaillante Commission. A cette dernière vont aussi, nous n'en doutons pas, chers Collègues, votre confiance et vos encouragements.

Parc national

A la suite d'une décision conforme prise peu auparavant par le Sénat, l'Assemblée générale de l'année dernière a approuvé la demande à la Confédération d'un crédit annuel de 18,200 fr. pendant 99 années, destiné à couvrir les frais des baux de même durée conclus par notre Société avec la commune de Zernez (Grisons) pour les territoires à réserver au Parc national suisse dont notre Société a assumé la création sur l'initiative de sa Commission. A la suite de cette demande de crédit au devant de laquelle avait même été le haut Conseil fédéral, estimant que la Confédération devait faire sienne cette grande entreprise du Parc national, un message a été adressé par lui aux Chambres pour leur soumettre la question et leur demander de voter ce subside annuel de 18,200 fr., montant des locations consenties à ce moment-là pour 99 ans, et pouvant être porté jusqu'à 30,000 fr. au fur et à mesure de la location de nouveaux territoires pour la même période de temps. Ce message présenté à la dernière session de 1912 a été accueilli avec faveur par les deux Chambres qui ont nommé chacune une Commission pour l'examiner. Désireuse de se renseigner sur les lieux mêmes, ces deux Commissions réunies ont été, du 7 au 11 juillet, visiter le Parc national sous la direction de M. Paul Sarasin, président de notre Commission pour la protection des sites naturels, son inlassable promoteur. L'impression produite sur les visiteurs paraît avoir été très bonne et dans une séance qui a eu lieu après à Schulz, sous la présidence de M. le Conseiller national Dr Bissegger, l'entreprise comme telle a obtenu une approbation complète avec la seule réserve des mesures à prendre pour assurer d'une façon durable l'existence du Parc, telles par exemple que la conclusion avec la commune d'un contrat de servitude donnant le droit à la Confédération de prolonger le bail au delà de 99 ans. Quoiqu'il en soit, la décision des deux Chambres sera certainement prise avant la fin de l'année et nous avons la plus entière confiance qu'elle nous donnera pleine satisfaction.

Carte des régions alpestres à 1:25,000

La Commission géologique ayant soumis un projet d'adresse qu'elle avait préparé en vue de demander aux Autorités fédérales de faire exécuter au 1 : 25,000, comme celle de la plaine, la carte des régions alpestres de la Suisse, jusqu'ici levées à l'échelle réduite du 1 : 50,000, absolument insuffisante dans un grand nombre de cas, nous avons décidé d'appuyer l'initiative de cette Commission et lui avons donné notre plein assentiment.

Station de télégraphie sans fil à Bâle

La Commission créée l'an dernier pour l'étude de l'électricité atmosphérique aurait désiré organiser un service de télégraphie sans fil entre la station existante à l'Ecole de Chimie de Mulhouse et une autre à créer à l'Institut de Physique de l'Université de Bâle. Sur sa demande nous sommes intervenus pour elle auprès du Département fédéral des Postes et Chemins de fer qui, en présence de certaines difficultés provenant de la réglementation de la télégraphie sans fil entre pays voisins, n'a pu jusqu'ici nous donner de réponse favorable qu'en ce qui concerne la station à créer à Bâle, où pleines facilités sont accordées pour études dans la région avoisinante. La Commission en est du reste à la période des tâtonnements dans le choix des meilleures méthodes et des meilleurs appareils à appliquer à ce genre de recherches, si nouveau, dans lequel les règles fixes font encore défaut quant aux procédés de travail à adopter. Etant donné les modestes ressources dont elle dispose elle s'efforce d'obtenir les meilleurs résultats avec les plus petits moyens.

Participation à l'Exposition nationale

L'Assemblée générale de l'année dernière a ratifié la décision prise par le Comité central de consulter nos différentes

Commissions sur la participation éventuelle de notre Société à l'Exposition nationale. Celles-ci ayant toutes répondu favorablement à notre appel, la Commission formée de leurs délégués respectifs s'est constituée et s'est mise immédiatement à l'œuvre, sous la présidence de M. le prof. Ed. Fischer, à Berne, qui s'est chargé de réunir toutes les adhésions pour les transmettre à M. le prof. Studer, président du groupe 55, de l'Exposition (recherches scientifiques). Ce groupe étant réparti par branches séparées notre Société ne pourra pas faire une exposition qui lui soit propre de façon à donner dans un tout unique, une vue d'ensemble de ses divers travaux. Mais il sera paré à cet inconvénient dans la plus large mesure possible par le fait que les envois de nos Commissions et de nos membres se trouveront pour la plupart réunis dans l'espace central du bâtiment affecté au groupe 55. Quant à la répartition des frais de notre exposition, dont la Caisse centrale pourrait difficilement se charger, le plus simple est que chaque Commission prenne à son compte ceux qui la concernent, comme cela s'est pratiqué antérieurement dans des cas analogues et comme le Sénat l'a approuvé.

Publication des observations du glacier du Rhône

Tout en nous félicitant avec vous, l'année dernière, de la participation de M. le prof. Mercanton à l'expédition de M. de Quervain au Groënland, à la pensée de tout le profit qu'il ne manquerait pas de tirer de ses observations personnelles faites là-bas, sur le phénomène glaciaire, pour le travail de rédaction et de critique dont il s'est chargé sur l'étude du glacier du Rhône, nous vous faisons entrevoir le retard que ce voyage de son auteur entraînerait forcément pour la grande publication que prépare notre Commission des glaciers.

Aussitôt de retour M. le prof. Mercanton s'est mis à l'œuvre et il se croit certain de pouvoir, pour la fin de l'année au plus tard, livrer son manuscrit à notre Commission des Mémoires, prêt pour l'impression.

Expédition de Quervain au Groënland

Quant à cette expédition suisse au Groënland, sous la conduite de M. le Dr de Quervain, à laquelle notre Société avait marqué son intérêt enthousiaste lors de notre réunion de Soleure, par la remise d'une somme importante recueillie séance tenante, vous avez tous appris avec satisfaction son plein succès dont le courageux explorateur nous rendra compte dans le cours de cette session. Nous lui adressons ici toutes nos félicitations.

Dissolution de la Commission sismologique

Nous avons soumis l'année dernière, à notre Assemblée générale d'Altdorf la résolution suivante : « La Commission sismologique de la Société helvétique des Sciences naturelles sera dissoute à partir de l'époque où la station sismologique de Zurich aura été remise à la Confédération. »

Par suite de certaines difficultés d'ordre pratique et administratif, cette question renvoyée par le Conseil fédéral aux Chambres n'a pu être réglée encore, mais nous avons tout lieu de croire qu'elle le sera avant la fin de l'année, le principe de transfert à la Confédération étant acquis. Notre Commission subsistera jusque-là, mais depuis la mise en marche des appareils dont notre Société a fait don à la Confédération, c'est le personnel de la Station centrale météorologique qui a pris en mains le service journalier de notre observatoire sismique et nous lui en exprimons toute notre reconnaissance, en toute première ligne à son dévoué directeur, M. le Dr Maurer, et à M. de Quervain qui depuis l'installation des observations leur a consacré tout le temps que lui a laissé son expédition au Groënland et en a même publié les principaux résultats.

Etude du magnétisme en Suisse

Le Comité central a reçu à Altdorf, pendant le cours de notre dernière réunion annuelle, trop tard par conséquent pour vous être soumis, un Mémoire de M. le Dr Bruckmann de Potsdam, demandant à notre Société de s'intéresser aux études sur le magnétisme en Suisse. Nous l'avons tout d'abord communiqué pour préavis au Bureau de la Société suisse de physique qui a estimé que cette question ne rentrait pas dans sa compétence. Nous l'avons alors, sur son indication, transmis à la Station centrale météorologique de Zurich estimant que cette étude rentrait mieux dans son champ d'activité. En dernier lieu la Commission géodésique a décidé de se charger ultérieurement et éventuellement du levé magnétique de la Suisse, mais de demander tout d'abord à M. Bruckmann un projet circonstancié avec plan et devis pour cette entreprise scientifique.

*Assemblée générale de l'Association internationale
des Académies*

L'Assemblée générale de l'Association internationale des Académies dont notre Société est membre depuis trois ans, ayant été admise à la dernière réunion qui a eu lieu à Rome en 1910, s'est tenue cette année du 11 au 17 mai à Saint-Petersbourg. Notre Société y a été représentée par son président central et par M. P. Chappuis remplaçant M. Fr. Sarasin, président de l'ancien Comité central, empêché.

Nous ne pouvons assez nous louer de l'accueil que nos deux délégués ont reçu dans cette imposante assemblée, et nous avons à vous rendre compte des principales résolutions qui y ont été adoptées par la Section des Sciences, la seule qui nous intéresse :

1° Il a été décidé de nommer une Commission de sept membres chargée de préparer la constitution d'une Commission autonome de vulcanologie, et de soumettre son travail prépara-

toire à la prochaine assemblée de l'Association des Académies. La Suisse aura sa place dans la liste prévue pour la composition de la grande Commission, et notre collègue M. Brun a été désigné d'avance pour en faire partie.

Ainsi se trouve résolue la question de l'adhésion éventuelle de la Suisse à l'Institut vulcanologique international de Naples qui avait été renvoyée au Comité central par l'Assemblée générale de Soleure pour nouvelle étude.

2° Une Commission a été nommée en vue de l'élaboration d'une chromotaxie internationale, l'établissement d'une concordance de la désignation des couleurs dans les différentes langues et la création d'étalons uniformes pour les couleurs.

3° Le vœu a été émis de voir les gouvernements adhérer à la Commission internationale de l'heure.

4° Il a été décidé de créer une Commission internationale du calendrier chargée d'étudier les questions relatives à l'unification et la simplification des calendriers et à la fixité de la fête de Pâques. Les membres de cette Commission seront désignés par chacune des Académies associées, à raison de deux par Académie.

5° L'Association adresse à chacune des Académies la demande de faire les démarches qu'elles jugeront opportunes pour prévenir la confusion qui s'est produite dans la publication du Catalogue de la Société royale de Londres, lorsque des auteurs différents avaient des noms identiques et parfois aussi de mêmes initiales.

6° L'Association des Académies confirme son patronage à l'œuvre des *Tables des constantes et données numériques de chimie, de physique et de technologie*. Elle exprime le vœu que le Comité international trouve auprès des Gouvernements, Académies, Associations pour l'avancement des Sciences, Sociétés scientifiques ou industrielles des appuis lui permettant de poursuivre et de continuer l'œuvre éminemment utile à laquelle il se consacre.

7° Enfin dans le cours de cette session l'Association a reçu dans son sein la *Royal Society of Edinburgh* et la *Societas Scientiarum Fennica d'Helsingfors*, mais en vertu du § 2 de ses

Statuts¹ cette double admission doit être soumise à l'approbation des Académies associées, nous vous demanderons donc d'y donner aujourd'hui même votre adhésion.

Par ce que nous venons de vous dire des délibérations de l'Assemblée générale de l'Association des Académies vous avez vu que nous aurions des délégués à nommer aux Commissions dont elle a décidé la création. Le bureau directeur de Saint-Pétersbourg vient de nous inviter à surseoir à ces nominations jusqu'à nouvel avis de sa part. Nous ne pouvons donc vous faire aucune proposition à ce sujet aujourd'hui et le Comité central vous demande de lui donner pleins pouvoirs pour le choix de ces délégués, quand le moment sera venu.

Délégation de la Suisse aux Congrès internationaux

Après nous avoir transmis une invitation qu'il avait reçue de se faire représenter au Congrès international de géologie réuni cet été au Canada, et après nous avoir consultés sur le choix du délégué à charger de cette mission, le haut Conseil fédéral nous a informés qu'il y avait renoncé.

Le Comité central vivement frappé des inconvénients qui résulteraient pour la Science suisse de l'impossibilité de se faire représenter aux grandes assises internationales, a jugé de son devoir d'exposer la situation à l'Autorité fédérale, convaincu qu'elle s'empressera très généreusement d'y apporter le vrai remède, tout en parant aux abus qui ont pu se produire dans le passé. Le Comité central l'y aidera de tout son pouvoir, soutenu par le Sénat qui lui a donné sa pleine approbation pour cette initiative.

International Catalogue of scientific Literature

Le Comité central, estimant que la Société helvétique des Sciences naturelles, membre de l'Association internationale

¹ § 2 des Statuts : l'Admission d'une nouvelle Académie ne pourra se faire qu'à une majorité des $\frac{2}{3}$ des Académies associées.

des Académies et astreinte par ce fait à jouer dans une certaine mesure le rôle d'une Académie des Sciences suisse, se doit à la défense des intérêts de la Science nationale dans tous les domaines, s'est préoccupé de la place insuffisante qui a été faite jusqu'ici à la production scientifique de notre pays dans l'*International Catalogue of scientific Literature*, le principal organe bibliographique à disposition du monde savant, subventionné pour ce motif par la plupart des pays civilisés, en particulier par le nôtre qui a le droit, par conséquent, d'être bien servi. Ce catalogue qui paraît à Londres depuis 1902 comprend les mathématiques, la mécanique, la physique, la chimie, l'astronomie, la météorologie, la minéralogie, la géologie, la géographie, la paléontologie, la biologie générale, la botanique, la zoologie, l'anatomie, l'anthropologie, la physiologie et la bactériologie, c'est-à-dire tout l'ensemble des Sciences physiques et naturelles. Ce qui démontre plus que toute autre chose l'énorme importance de ce répertoire c'est qu'il remplissait déjà à la fin de l'année dernière 159 gros volumes. Il devrait donc pouvoir être considéré comme absolument complet et tout travail ou toute recherche qui n'y figure pas risque de rester ignoré.

C'est de cela que s'est préoccupé le Comité central désireux d'assurer aux productions de la Science suisse la place à laquelle elles ont droit en vertu de la subvention versée dans ce but par la Confédération.

Avertis de différents côtés que les premières années surtout du Catalogue international présentaient, en ce qui concerne notre pays, et pour certaines branches de la Science plus particulièrement, des lacunes très graves nous avons chargé notre Commission des Mémoires de soumettre à un contrôle serré les volumes de 1902 à 1907. Celle-ci a immédiatement, et dès le début de l'année commencé son enquête en adressant un appel à 158 rédactions ou directions de publications scientifiques de notre pays, pour leur demander de faire ce contrôle chacune en ce qui la concernait. A notre grand regret, une cinquantaine d'entre elles à peine lui ont répondu et ont recueilli 1700 fiches

bibliographiques de notes et de mémoires omis dans les cinq premiers volumes du Catalogue. Ces fiches ont été transmises d'abord à la Direction de la Bibliothèque nationale à Berne pour révision, puis par elle au Catalogue international à Londres pour complément.

Le Comité central s'est efforcé, vous le voyez, de faire tout ce qui était en son pouvoir pour combler les lacunes du passé dans ce domaine ; les rédactions et directions de publications scientifiques suisses feront le reste dans l'avenir pour aider dans ce grand travail la Direction de la Bibliothèque nationale qui y a la haute main.

*Rectification du texte français du 4^{me} alinéa de l'article 7
des Statuts*

Le 4^{me} alinéa de l'article 7 des Statuts est rédigé de façon différente dans le texte allemand et dans le texte français, à savoir :

Texte allemand : « Die Tochtergesellschaften und Sektionen
« haben ihre Jahresberichte dem Zentralkomitee, die Namen
« ihrer zwei Delegierten für die vorberatende Kommission und
« ihre Vorschläge für neu aufzunehmende Mitglieder minde-
« stens einen Monat vor der Jahresversammlung dem Jahres-
« vorstand einzureichen ».

Texte français : « Les Sociétés filiales et les Sections adres-
« sent au Comité central leur rapport et lui communiquent le
« nom de deux délégués à l'Assemblée préparatoire, et leur
« liste de candidats au titre de membre de la Société helvétique, au moins un mois avant la session annuelle ».

La discussion des Statuts actuels ayant eu lieu sur le texte allemand, sous la direction du précédent Comité central, la divergence doit être considérée comme une erreur de traduction française. En conséquence, le Comité central a proposé au Sénat de s'en rapporter au texte allemand, conforme d'ailleurs à la pratique constante, et de rectifier comme suit le texte français du 4^{me} alinéa de l'article 7 des Statuts :

Les Sociétés filiales et les Sections adressent au Comité central leur rapport et communiquent au Président annuel les noms de leurs deux délégués à la Commission préparatoire, et leur liste de candidats au titre de membres de la Société helvétique, au moins un mois avant la Session annuelle.

Cette rectification ayant été adoptée par le Sénat, nous la soumettrons tout à l'heure à votre approbation.

Nous terminerons, chers Collègues, cet exposé fidèle des choses de notre Société en nous félicitant avec vous de sa prospérité croissante, affirmée par le nombre toujours plus grand de ses membres et par le développement de son activité dans le domaine scientifique.